



CERTIPROCESS

— structurer, optimiser et performer —

Formations
— 2026



V1 DU01/05/2026

Présenté par
Célia ROXO

2026

Sommaire

2	INFORMATIONS UTILES
6	SOMMAIRE DES FORMATIONS
7	PROGRAMMES DE FORMATIONS
19	RÉSULTATS
21	CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
22	INSCRIPTIONS



POUR EN SAVOIR UN PEU PLUS ...



Je suis **Célia ROXO**, consultante et formatrice spécialisée en systèmes de management QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) et en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

J'accompagne depuis plusieurs années des entreprises de secteurs variés dans la mise en place, le pilotage et l'amélioration de leurs systèmes de management, en lien avec les référentiels ISO (9001, 14001, 45001, 50001) et les démarches RSE.

Mon approche est résolument opérationnelle : je ne forme pas à la norme, je forme à son utilisation concrète dans l'entreprise, au service de la performance, de la prise de décision et de l'amélioration continue.

Mes domaines d'intervention couvrent notamment :

- Mise en place et pilotage de systèmes de management QSE ;
- Systèmes de management intégrés (SMI) ;
- Démarches RSE et développement durable (ISO 26000) ;
- Audit interne et amélioration continue ;
- Pilotage par les indicateurs et la performance ;
- Revue de direction et gouvernance des systèmes ;
- Accompagnement à la certification (ISO 9001, 14001, 45001, 50001).

J'interviens auprès de PME, ETI et structures publiques, avec une forte orientation terrain et résultats.

CERTI Process est l'organisme de formation et de conseil que j'ai créé pour proposer des accompagnements et des formations centrés sur l'efficacité opérationnelle des systèmes de management.

L'objectif est simple : rendre les démarches QSE et RSE utiles, compréhensibles et réellement utilisées par les équipes et les dirigeants.

Les formations que je propose sont conçues pour :

- Répondre aux besoins spécifiques des organisations ;
- Favoriser l'appropriation par les participants ;
- Produire des livrables directement exploitables ;
- Contribuer à l'amélioration durable de la performance.



Je suis convaincue qu'un système de management n'a de valeur que s'il est utilisé, compris et intégré dans les décisions de l'entreprise. C'est pourquoi je m'attache à proposer des formations pragmatiques, interactives et orientées résultats.

L'engagement qualité

CERTI Process s'engage à :

- Identifier précisément les besoins des bénéficiaires
- Proposer des formations adaptées et personnalisées
- Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques actives
- Évaluer systématiquement les acquis
- Mesurer la satisfaction et améliorer en continu ses prestations

Les formations



Publics concernés :

- Dirigeants
- Responsables QSE / RSE
- Managers
- Collaborateurs impliqués dans les démarches d'amélioration



Modalités

pédagogiques :

Présentiel ou distanciel
Alternance apports /
cas pratiques
Supports remis aux
participants



Moyens d'évaluation :

Positionnement initial
Évaluations en cours
de formation
Évaluation finale
Questionnaire de
satisfaction

Le format CERTI-Wip est un parcours de plusieurs jours, échelonné afin de pouvoir mettre en pratique les apprentissages en entreprise entre chaque session et préparer un projet à soumettre au formateur et au groupe.

La durée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est de **6 semaines maximum.**

PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP :



HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Des adaptations peuvent être mises en place sur demande. Si vous avez des besoins spécifiques, contactez-nous au 06 87 43 74 81

Référente handicap externalisée
Mme Corinne FOURET.



Lieux de formation

————— En présentiel

- ✓ Sessions organisées en entreprise, ou en espace de co-working, près de chez vous.

————— Classe virtuelle

- ✓ Convocation envoyée par mail avec un lien Teams pour une connexion à distance.

- ✓ Une convocation vous parvient par mail avec un lien de connexion et le détail des conditions dans le livret d'accueil.

Envoi des documents pédagogiques par mail.

LES ACTIONS DE FORMATIONS :

Comprendre les normes e-learning	Q	S	E	RSE	P.
Comprendre les fondamentaux des normes ISO QSE (9001 / 45001 / 14001)					8
ISO 26000, Comprendre les fondamentaux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises					9

Les outils	Q	S	E	RSE	P.
Déployer un système QSE					10
Réussir sa revue de direction QSE					11
Piloter et optimiser les processus					12
Optimiser les activités de production : Maîtriser les flux et améliorer la performance					13
Maîtriser les risques en élaborant le DUERP					14
Engager une analyse environnementale					15
Réaliser une fresque des organisations responsables					16
Climat et DD : de la stratégie à l'action					17
Mettre en oeuvre une démarche RSE - Form'action.					18



Formations e-learning

Comprendre les fondamentaux des normes



Se former à son rythme, pour mieux agir en entreprise

Les modules e-learning « Comprendre les normes ISO » constituent un socle essentiel pour acquérir les fondamentaux des référentiels QSE et RSE. Ils permettent de comprendre les exigences, le vocabulaire et la logique des normes, à son rythme, afin de préparer efficacement leur mise en œuvre dans l'entreprise.



Une première étape dans votre parcours de formation

Ces formations sont conçues comme une étape clé :

- avant une formation opérationnelle ;
- avant un projet de certification ;
- pour monter rapidement en compétences.

Elles facilitent l'appropriation des concepts et permettent de gagner du temps lors des formations opérationnelles, en présentiel ou en distanciel.



Les modules disponibles

Comprendre les fondamentaux des normes ISO QSE (9001/45001/14001)
ISO 26000 : Comprendre les fondamentaux de la RSE



Objectifs pédagogiques

À l'issue des modules, les participants seront capables de :

Comprendre la structure et les exigences des normes ISO

S'approprier le vocabulaire et les concepts clés

Identifier les impacts sur leur organisation

Préparer la mise en œuvre d'un système de management



Modalités pédagogiques

Accès en ligne 24h/24

Formation en autonomie

Supports interactifs

Quiz et exercices tout au long du parcours



Modalités d'évaluation

Quiz intermédiaires

Quiz final de validation des acquis



Les + CERTI Process

Une approche pédagogique claire et accessible

Des contenus directement applicables en entreprise

Un apprentissage progressif et structuré

Une préparation efficace aux formations pratiques et aux projets de certification



Articulation avec nos formations

Les modules e-learning peuvent être suivis seuls ou intégrés dans un parcours complet incluant :

Formations opérationnelles QSE

Accompagnement au déploiement

Préparation à la certification

Informations et inscription

Pour toute demande d'accès ou d'accompagnement personnalisé, contactez-nous.

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DES NORMES ISO QSE (9001 / 45001 / 14001)

Les formations e-learning "Comprendre les normes ISO" permettent d'acquérir les fondamentaux à son rythme, afin de faciliter l'appropriation des exigences et préparer leur mise en œuvre en entreprise.

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux des normes ISO 9001 v.2015, ISO 45001 v2018, ISO 14001 v2026

Comprendre les éléments et le fonctionnement d'un système de management intégré

Découvrir les méthodes et techniques permettant de mettre en œuvre et de gérer un système intégré

Construire son plan d'action



PRÉREQUIS :

Lire les normes



PUBLIC CONCERNE :

Tout professionnel souhaitant s'initier aux exigences des norme ISO 9001 v.2015, ISO 45001 v2018, ISO 14001v2026



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Jeux
- Quiz



Date prévisionnelle de mise à disposition du module : octobre 2026

PROGRAMME

S'approprier les bases des normes ISO

- L'approche Qualité, Santé et Sécurité au Travail, Environnement
- Le vocabulaire

Comprendre les normes ISO QSE

Le contexte (Chap.4)

- Comprendre le contexte de l'organisme
- Identifier les besoins et attentes
- Clarifier les parties intéressées
- L'approche processus

Construire le leadership (Chap.5)

- L'engagement de la Direction
- La politique QSE
- Rôles et responsabilités

Organiser la planification (Chap.6)

- Objectifs QSE
- Plan d'action

Maîtriser les supports (Chap.7)

- Le système documentaire
- Les informations documentées
- Les ressources et les compétences
- Sensibilisation et communication

Réaliser les activités opérationnelles (Chap.8)

- Maîtrise opérationnelle
- Maîtrise des actions et leurs impacts
- Gestion des situations d'urgence

Évaluer les performances (Chap.9)

- Indicateurs et mesures
- Audit interne
- Revue de Direction

Améliorer le Système de Management de la Qualité (Chap.10)

- Non-conformités et actions correctives
- Amélioration continue

ISO 26000 > COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE LA RSE / RSO

Les formations e-learning "Comprendre les normes ISO" permettent d'acquérir les fondamentaux à son rythme, afin de faciliter l'appropriation des exigences et préparer leur mise en œuvre en entreprise.

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux de la norme ISO 26000
Comprendre les éléments et le fonctionnement d'un système RSE
Découvrir les méthodes et techniques permettant de mettre en œuvre et de gérer un système environnemental
Construire son plan d'action



PRÉREQUIS :
Lire la norme



PUBLIC CONCERNE :
Tout professionnel souhaitant s'initier aux exigences de la norme ISO 26000



MOYENS D'ÉVALUATION :
• Exercices réguliers
• Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Jeux
- Quiz



LOADING...



Date prévisionnelle de mise à disposition du module : octobre 2026

PROGRAMME

S'approprier les bases de la norme ISO 26000

- Le concept RSE
- Le vocabulaire

Comprendre la responsabilité sociétale

- Historique
- La responsabilité sociétale
- Les objectifs de développement durable

Détailler la responsabilité sociétale

- Les principes
- Les pratiques fondamentales
- Les questions centrales

Intégrer la RSE à l'organisation

- Les étapes
- La méthode

Comprendre la labellisation

- La démarche
- Les labels
-

DÉPLOYER UN SYSTÈME QSE - CERTI WIP

Cette formation apporte les explications, outils et méthodologie nécessaires au déploiement de systèmes semi-intégrés ou intégrés, c'est à dire prenant en compte les domaines Qualité, Santé et Sécurité au travail, et Environnemental.

Cette session est idéale pour valider le projet de déploiement du système QSE et amorcer la démarche en entreprise.

OBJECTIFS

S'approprier le rôle d'un responsable QSE

Savoir utiliser les outils nécessaires à l'analyse du système actuel

Construire un système de management QSE et le déployer

Piloter et mettre en œuvre le système



PRÉREQUIS :

Suivre les modules e-learning
Comprendre les fondamentaux des normes QSE



PUBLIC CONCERNE :

Responsable QSE débutant
Responsable d'un projet de déploiement ou certification ISO 9001, 45001 et 14001



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Présentation du projet professionnel
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours - Modules e-learning
- Boîte à outils
- Jeux de cartes, jeux de rôles
- Quiz



35 heures, 5 jours



Inter-entreprise :
2200 € HT
Intra-entreprise :
5200 € HT

PROGRAMME

MODULE 1 - Comprendre les bases des normes - e-learning

Comprendre les fondamentaux des normes de management de la Qualité, Santé Sécurité au Travail et Environnement

MODULE 2 - Organiser le système QSE - 14 heures

Les missions du responsable QSE

- Rôles et missions
- Autorités et responsabilités

Comprendre les différents modes d'intégration

- Système intégré, semi-intégré
- Convergences et divergences des normes

Étude du contexte

- Analyses : SWOT, PESTEL, risques et opportunités
- Identification et priorisation des parties prenantes
- Stratégie d'entreprises - politique QSE
- Cartographie des processus
- Veille QSE

MODULE 3 - Construire le système QSE - 7 heures

- Système documentaire, informations documentées
- Communication
- Ressources et compétences
- Mise en œuvre opérationnelle et plan d'action

MODULE 4 - Piloter le système QSE - 7 heures

- Mesurer et surveiller (objectifs, indicateurs, tableaux de bord)
- Audits internes (postures, missions, plans d'audit)
- Revue de direction

MODULE 5 - Mettre en œuvre le système QSE - 7 heures

- Non-conformités et actions correctives
- Ajustements et plans d'actions

Pratique :

- Cas d'entreprise
- Gestion de projet, déploiement et adaptation

RÉUSSIR SA REVUE DE DIRECTION QSE

La revue de direction est un processus qui permet une analyse factuelle du passé, afin de redéfinir un plan d'action, réaffirmer son engagement dans le système de management et libérer des moyens pour le prochain cycle.

Cette formation donne les clés d'une réunion construite et menée avec efficacité pour optimiser le temps de travail de chaque acteur.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la revue de direction et sa valeur ajoutée

Organiser la réunion

Transformer la revue de direction en outil stratégique



PRÉREQUIS :

Connaissance des normes ISO (9001 / 45001 / 14001)



PUBLIC CONCERNE :

Responsable QSE
Animateur QSE
Pilote de processus
Direction



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Boîte à outils
- Jeux de cartes, jeux de rôles
- Quiz



7 heures, 1 journée



Inter-entreprise :
650 € HT
Intra-entreprise :
1200 € HT

PROGRAMME

Finalité réelle de la revue de direction

- S'approprier les points clés de la revue de direction
- Fréquence
- Appréhender les exigences des normes QSE en matière de revue de direction

Préparer une revue de direction orientée décision

- Définir les données (entrées, sorties)
- Recueillir les informations
- analyser les performances

Animer la revue de direction

- Définir les acteurs et leurs rôles
- Ordonner les étapes de la revue
- Formaliser le contenu de la présentation

Clore la revue de direction

- Présenter la synthèse des résultats
- Évaluer le système
- Définir et organiser le plan d'action
- Communiquer les résultats et le plan d'amélioration

PILOTER ET OPTIMISER LES PROCESSUS

Les processus de management retranscrivent la stratégie, les objectifs et permettent de piloter la démarche Qualité tout en assurant son amélioration en continue. Ce sont par exemple les processus de planification des actions, de pilotage de l'amélioration ou de définition et suivi des objectifs. Cette formation vous aidera à comprendre la place du processus dans le système, à le construire et le piloter.

OBJECTIFS

Comprendre l'utilité des processus
Construire la cartographie des processus de son organisation
Structurer un processus
Élaborer un tableau de bord pour mesurer l'efficacité d'un processus



PRÉREQUIS :
Connaissance des normes ISO (9001 / 45001 / 14001)



PUBLIC CONCERNE :
Responsable Qualité débutant, Correspondant qualité en entreprise, Pilote de processus, Chefs de projet



MOYENS D'ÉVALUATION :
• Exercices réguliers
• Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Boîte à outils
- Jeux de cartes, jeux de rôles
- Quiz



14 heures, 2 jours



Inter-entreprise :
950 € HT
Intra-entreprise :
1900 € HT

PROGRAMME

Comprendre le management par les processus

- Objectifs du management par les processus
- Principe d'amélioration continue
- Cartographie des processus

Structurer le processus

- Fiche d'identité
- Représentation du processus
- Analyse des risques et opportunités
- Éléments de mesure

Mesurer l'efficacité du produit

- Définir les objectifs
- Identifier les indicateurs de performances clés
- Construire un tableau de bord

Améliorer le processus

- Revue de processus
- Analyse des résultats
- Plan d'actions

OPTIMISER LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION : MAÎTRISER LES FLUX ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE

Cette formation associe les exigences de maîtrise opérationnelle de l'ISO 9001 et les principes fondamentaux du Lean Management afin d'aider les participants à optimiser les flux, réduire les gaspillages et améliorer durablement la performance des activités de production.

OBJECTIFS

Analyser un processus de production et identifier les sources de dysfonctionnement
Déterminer les exigences nécessaires à la maîtrise de la production
Identifier les gaspillages et les activités sans valeur ajoutée
Mettre en œuvre des outils simples d'optimisation des flux
Définir des actions d'amélioration permettant d'améliorer la performance, la qualité et la productivité
Mettre sous contrôle les activités de production et mesurer leur efficacité



PRÉREQUIS :

Connaissance de l'activité, machines et outils utilisés, lieux de travail



PUBLIC CONCERNE :

Responsable Qualité débutant, Responsable de production, Chefs de projet



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Boîte à outils
- Jeux de cartes, jeux de rôles
- Quiz



14 heures, 2 jours



Inter-entreprise :
950 € HT
Intra-entreprise :
1900 € HT

PROGRAMME

Comprendre le processus de production

- Processus et performance
- Approche processus ISO 9001
- SIPOC simplifié
- Cartographie des flux

Identifier les exigences de production

- Exigences clients
- Exigences réglementaires
- Critères qualité

Détecter les gaspillages

- Comprendre les causes d'inefficacité
- Les 8 gaspillages Lean

Analyser les flux

- Diagramme spaghetti
- Chronoanalyse
- Flux poussé / flux tiré
- VA / NVA (Valeur Ajoutée / Non Valeur Ajoutée)

Préparer et organiser la production

- Modes opératoires
- Compétences
- Outils de mesure
- Maintenance préventive
- Préparation du poste

Produire dans des conditions maîtrisées

- Maîtrise opérationnelle
- Traçabilité
- Contrôles
- Gestion des modifications

Mesurer la performance

- TRS (principe)
- Taux de conformité
- Productivité
- Rebuts

Réagir et améliorer

- Non-conformités
- PDCA
- QQQQCP
- 5 Pourquoi
- Plan d'actions

MAÎTRISER LES RISQUES EN ÉLABORANT LE DUERP

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels doit comporter l'inventaire des dangers encourus par les salariés et présenter le résultat de l'analyse des risques identifiés dans l'entreprise.

Cette formation donne la méthodologie nécessaire à l'élaboration de votre DUERP afin de respecter l'exigence légale et réglementaire.

OBJECTIFS

Reconnaître un risque professionnel
Évaluer les risques professionnel et engager une action de prévention
Élaborer et réévaluer le Document Unique



PRÉREQUIS :
Connaissance de l'activité, machines et outils utilisés, lieux de travail



PUBLIC CONCERNE :
Professionnel, artisan, TPE, PME



MOYENS D'ÉVALUATION :
• Exercices réguliers
• Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :
• Support de cours
• Quiz



14 heures, 2 jours



Inter-entreprise :
950 € HT
Intra-entreprise :
1900 € HT

PROGRAMME

Définition et présentation du Document Unique

- Aspect juridique, cadre, définition, enjeux
- Obligations, sanctions

Contexte et domaine d'application

- Prendre connaissance de l'activité et principe de fonctionnement de la structure
- Définir les unités de travail

Notion du risque

- Identifier les risques professionnels
- Évaluer les risques professionnels
- Coter et hiérarchiser les risques

Au cœur de la prévention

- Prendre connaissance des accidents du travail et maladies professionnelles
- Évaluer les circonstances et dommages causés
- Mettre en place des actions préventives
- Prise de connaissance des évolutions de postes et aménagements des locaux
- Élaborer et mettre à jour le Document Unique

ENGAGER UNE ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Cette formation apporte méthodologie et outils nécessaires à l'élaboration d'une analyse environnementale, quelle que soit le secteur d'activité de l'entreprise.

Cette session est idéale pour mettre en place un système de prévention des risques environnementaux.

OBJECTIFS

Réaliser une évaluation des risques environnementaux dans un cadre réglementaire
Évaluer le risque : aspects et impact sur l'environnement
Engager l'analyse



PRÉREQUIS :

Connaissance de l'activité, machines et outils utilisés, lieux de travail



PUBLIC CONCERNE :

Responsable Environnement débutant, Tout professionnel souhaitant s'initier aux exigences de la norme ISO 14001 v.2026.



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Quiz



7 heures, 1 journée



Inter-entreprise :
650 € HT
Intra-entreprise :
1200 € HT

PROGRAMME

Définition de l'analyse environnementale

- Aspect réglementaire, cadre, définition, enjeux

Contexte et domaine d'application

- Définir l'activité
- Identifier les risques
- Comprendre les fondamentaux
- Connaître les outils

Évaluer le risque

- Les conditions environnementales
- Aspect / Impact
- Cycle de vie
- Analyse des risques
- Situation d'urgence

Réaliser l'analyse environnementale

- Construire son support
- Entamer l'analyse environnementale de son activité professionnelle

RÉALISER UNE FRESQUE DES ORGANISATIONS RESPONSABLES

Un atelier ludique pour initier ou renforcer votre démarche RSE ! Ce temps d'échanges permet de comprendre, réfléchir et se préparer à agir en faisant le point sur les pratiques de l'entreprise quant aux sujets si nombreux de la Responsabilité Sociétales des Organisations. A l'issue, le diagnostic des pratiques est posé et le plan d'action peut être défini.

OBJECTIFS

Comprendre une démarche RSE

Construire LA fresque de l'entreprise

Définir les actions à entreprendre pour l'avenir



PRÉREQUIS :
Aucun



PUBLIC CONCERNE :
Tout public



MOYENS D'ÉVALUATION :
• Exercices réguliers
• Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Livret mémoire
- Jeu de cartes, Dessins
- Quiz



4 heures, 1 demi-journée



Inter-entreprise :
350 € HT
Intra-entreprise :
750 € HT

PROGRAMME

Construire la fresque

- Mettre en évidence les dérives du système actuel
- Identifier les conséquences de ces dérives
- Mettre en exergue les liens
- Penser autrement grâce à la RSE
- Éditer la liste des actions à entreprendre

CLIMAT & DD : DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

Cette formation permet aux participants de traduire les enjeux environnementaux et climatiques en actions concrètes pilotées dans leur système de management. Les sujet Climat et Développement Durable sont en lien direct avec l'analyse du contexte (ISO), les risques et opportunités, les processus et l'amélioration continue.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de développement durable et changement climatique applicables à l'organisation

Évaluer les impacts des activités et processus

Intégrer les enjeux dans le SMI

Définir et piloter un plan d'action d'atténuation et d'adaptation



PRÉREQUIS :

Pratiquer l'ISO QSE ou suivre les modules e-learning
Comprendre les fondamentaux des normes QSE



PUBLIC CONCERNE :

Responsable QSE
Correspondant QSE
Pilote de processus



MOYENS D'ÉVALUATION :

- Exercices réguliers
- Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Support de cours
- Boîte à outils
- Jeux de cartes, jeux de rôles
- Quiz



14 heures, 2 jours



Inter-entreprise :
950 € HT
Intra-entreprise :
1900 € HT

PROGRAMME

Climat et Développement Durable

- Définition
- Lien avec l'entreprise et erreurs fréquentes

Les impacts

- globaux, économiques et sectoriels
- Directs et indirects
- atténuation et adaptation

Intégration dans le SMI

- Lien avec les normes ISO
- Analyse de contexte
- Risques et opportunités
- Processus impactés
- Indicateurs

Plan d'actions

- Priorisation
- Structuration

METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE RSE OPÉRATIONNELLE EN PME - CERTI WIP

Les bénéfices identifiés suite à l'engagement dans une démarche RSE sont multiples : dynamiser l'innovation, gagner en compétitivité, accéder à de nouveaux marchés, réduire son empreinte environnementale, impliquer et fédérer les salariés... Cette formation apporte les explications, outils et méthodologie nécessaires au déploiement de la démarche.

OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme d'une démarche RSE
Acquérir les méthodes et s'approprier les outils pour conduire la démarche
Conduire une démarche RSE



PRÉREQUIS :
Connaissance de la norme ISO 26000



PUBLIC CONCERNE :
Chef de projet RSE, Tout professionnel souhaitant engager une démarche RSE



MOYENS D'ÉVALUATION :
• Exercices réguliers
• Présentation du projet professionnel
• Quiz de fin de formation



MOYENS PÉDAGOGIQUES :
• Support de cours, vidéos
• Jeux : Fresque des organisations responsables, Serious game, jeux de rôles, cartes.
• Form'action : cas pratiques, quiz



35 heures, 5 jours



Inter-entreprise :
2200 € HT
Intra-entreprise :
5200 € HT

PROGRAMME

MODULE 1 - Comprendre les bases des normes - e-learning (2 heures)

ISO 26000 > Comprendre les fondamentaux de la responsabilité sociétale

MODULE 2 - Poser le cadre - 14 heures Fresque des Organisations Responsables

- Décortiquer la démarche RSE
- Établir un plan d'action

Grands principes de la RSE

- Les pratiques
- Les domaines d'action
- Les questions centrales

Préparer la démarche

- Définir le projet : la raison d'être, parties prenantes, contexte, enjeux, ressources
- Diagnostiquer : veille, analyse de risques, matrice de matérialité, stratégie d'entreprise
- Planifier la démarche : rôles et responsabilités, objectifs, plans d'actions

MODULE 3 - Déployer la démarche - 14 heures

Objectifs RSE

- Ressources humaines, relations et conditions de travail
- Modes de production et de consommation durables
- Ancrage territorial
- Éthique

Plans d'actions

Pilotage & gouvernance

MODULE 4 - Contrôler et Ajuster la démarche - 7 heures

Mesure l'efficacité de la démarche Contrôler l'atteinte des objectifs

Communiquer et valoriser sa démarche RSE

- Sensibiliser à la RSE
- Les enjeux de la communication interne et externe
- Communiquer de façon responsable
- Valoriser la démarche avec la labellisation

Pratique :

- Cas d'entreprise
- Gestion de projet, déploiement et adaptation



2025

Résultats des formations dispensées du 01 janvier au 31 décembre 2025.



Tout au long de nos prestations, nous restons à l'écoute de vos besoins. Et parce qu'il est primordial de connaître vos avis sur la qualité de nos missions, nous vous demanderons de vous exprimer en toute sincérité. Vos remarques et impressions nous permettent de progresser. Aussi, nous partageons les résultats de nos évaluations, sur notre site internet et réseaux sociaux.

Niveau de satisfaction globale	Efficacité évaluée par les stagiaires	Note globale	Taux de recommandation
Formations QSE 92 %	89 %	4.88/5	100%
Formations RSE 73 %	//	3.67/5	100%
Formations LEAN 90 %	70 %	4.4/5	100%

Ils nous font confiance !

Vos avis comptent énormément et nous aident à améliorer continuellement nos prestations. Un grand merci pour votre confiance !

"Une formation de formateur au top ! Au menu des mises en situation plus vraies que nature et pleins d'outils pour apprendre à les gérer. Merci Célia pour ton écoute, ton professionnalisme et ta bienveillance. Je recommande vivement."

Céline.

"Merci à toi Célia. Tu as su m'aider à comprendre et à décoder le "langage" du référentiel. Grâce à toi, j'ai obtenu ma certification haut la main. Je ne peux que recommander tes services, ta bienveillance et ta patience."

Sophie.

« La solide expertise et l'œil aguerri de Célia ont rendu la démarche simple et fluide. S'appuyant sur des outils pédagogiques perfectionnés, Célia nous guide vers la réussite. Le tout délicieusement enrobé d'une grande capacité d'écoute, de bienveillance, d'encouragements sans cesse prodigués et d'attitude toujours positive.

Le sérieux irréprochable dans un écrin de bonté et d'intérêt pour l'autre. L'efficacité au rendez-vous ! »

Natalie.





Article 1 : Définitions

« CGV » : Conditions générales de vente.

« Organisme de formation », « Centre de formation » : CERTI PROCESS, Société IDALIA, société par actions simplifiée, au capital de 2.000 euros, sise 6, Lieu-dit Ninon, 33210 COIMERES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 813 784 675, représentée par Madame Célia ROXO, en sa qualité de présidente.

« Client » : co-contractant de CERTI PROCESS.

L « Organisme de formation » ou « Centre de formation » et le « Client » forment ensemble les « Parties ».

« Contrat » : Convention de formation professionnelle conclue entre CERTI PROCESS et le Client. Cette convention peut prendre la forme soit d'un contrat en bonne et due forme, soit d'un bon de commande émis par le Client et validé par CERTI PROCESS soit encore d'une confirmation écrite et signée par le Client.

Article 2 : Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisme de formation consent au Client une formation issue de son offre de formation.

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV dont il est entendu entre les Parties qu'elles prévalent sur tout autre document du Client telles que, par exemple, ses éventuelles conditions générales d'achat.

Les présentes CGV sont complétées par un Règlement Intérieur établi par l'Organisme de formation et approuvé par le Client.

Article 3 : Inscriptions

3.1 : Demande d'inscription

La demande d'inscription à une formation est réalisée par le Client par l'un des canaux suivants :

- Par courriel adressé à l'Organisme de formation précisant la formation choisie, les coordonnées complètes du Client et le nombre de participants que le Client souhaite inscrire,
- Par l'envoi postal ou par courriel d'un bulletin d'inscription dûment complété par le Client.

3.2 : Confirmation de l'inscription

Une inscription est définitive dès lors que les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Réception par l'Organisme de formation d'une commande ou confirmation écrite et signée par un représentant du Client ayant pouvoir,
- Encaissement par l'Organisme de formation d'un acompte à hauteur de 30 % du coût de la formation commandée par le Client

Elle prend la forme d'un envoi par l'Organisme de formation d'une confirmation écrite de la finalisation de l'inscription.

Article 4 : Convocations

Une convocation est adressée par le Centre de formation au Client 5 jours calendaires avant le démarrage de la session de formation. Un dossier précisant les modalités pratiques d'organisation de la formation est joint au document pour transmission au(x) participant(s).

Article 5 : Annulation

Toute formation commencée est due en totalité par le Client, sauf accord exprès de l'Organisme de formation.

En cas d'annulation d'une formation à l'initiative du Client, ce dernier devra en avertir le Centre de formation par écrit au moins quinze (15) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut de respect de ce délai de prévenance, une indemnité forfaitaire de 30 à 75 % du coût de la formation sera due par le Client au Centre de formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Même en cas d'annulation conforme, le Client restera redevable des frais administratifs facturés à hauteur de 10 % du montant total de la formation par l'Organisme de formation.

Hors cas de force majeure, notamment en cas d'effectif insuffisant, le Centre de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation planifiée sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client au plus tard 10 jours calendaires avant la date prévue pour le début de la formation.

Article 6 : Remplacement d'un participant

Si le Client en fait la demande par écrit avant le début de la formation, il a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

Article 7 : Prix et modalités de règlement

Les prix des stages sont indiqués H.T. Ils incluent les frais d'animation et les documents remis aux stagiaires et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Les factures sont payables à réception. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Conformément aux dispositions de l'article L 441-10 du Code de commerce, toute somme non réglée à l'échéance donnera lieu de plein droit sans mise en demeure préalable au paiement par le Client à l'Organisme de formation de pénalités de retard égales au taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne à sa dernière opération de refinancement majoré de 10 points. Les intérêts de retard sont décomptés dès le premier jour suivant la date d'exigibilité de la créance.

En outre, conformément aux dispositions du même article du Code de commerce, le non-règlement à bonne date d'une facture émise par l'Organisme de formation rendra également le Client redevable, de plein droit sans mise en demeure préalable, d'une indemnité forfaitaire de recouvrement dont le montant est réglementairement fixé à 40 euros par facture.

Règlement par un tiers :

Dans l'hypothèse où le Client pourrait prétendre à une prise en charge de tout ou partie du coût de la formation souhaitée par un opérateur de compétence (OPCO ou autre), il lui appartiendra de procéder directement à la demande de prise en charge auprès de son opérateur de compétence avant le début de la formation. Si le Client souhaite mettre en place une subrogation de paiement, il lui appartiendra, toujours avant le début de la formation, de solliciter son opérateur de compétence à cette fin et d'en informer le Centre de formation. Il est convenu entre les parties que seule une subrogation sollicitée, obtenue et transférée au Centre de formation par le Client, avant le premier jour de la formation pourra être prise en compte.

Dans l'hypothèse d'une prise en charge partielle par l'opérateur de compétence du coût de la formation, le reliquat fera l'objet d'une facturation auprès du Client et les sommes devront être réglées suivant les modalités décrites ci-dessus.

Les parties conviennent que le Client restera personnellement redevable de l'intégralité des sommes dues au Centre de formation au titre de la formation réalisée même en cas de mise en place d'une subrogation de paiement. Il fera donc son affaire de la cas échéant de toutes les conséquences d'une mauvaise exécution de son obligation de règlement par le tiers subrogé.

Article 8 : Obligations des parties

8.1 : Obligations et responsabilité de l'Organisme de formation

L'Organisme de formation s'engage à assurer les formations proposées dans son catalogue avec diligence et professionnalisme. Conformément à son obligation de moyen, la responsabilité du Centre de formation ne pourra être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera en toute hypothèse limitée aux préjudices directs subis par le Client à l'exclusion de tout préjudice indirect tel que, par exemple, la perte d'exploitation, le préjudice commercial ou encore la perte de données.

Si la responsabilité de l'Organisme de formation était engagée, le montant total des sommes mises à la charge dudit organisme ne pourrait excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

8.2 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Payer le prix de la formation
- Ne pas reproduire le matériel ou les documents qui lui seraient remis pendant la formation sans l'accord préalable et écrit de l'Organisme de formation, conformément aux dispositions de l'article 10 des présentes CGV.
- Ne pas enregistrer la formation sur quelque support que ce soit sans l'accord préalable et écrit de l'Organisme de formation.

Article 9 : Programme des stages

L'Organisme de formation est seul responsable du contenu de la formation et se réserve la possibilité de l'améliorer sans préavis.

Article 10 : Propriété intellectuelle

L'Organisme de formation pourra être amené à fournir au Client une documentation retraçant l'essentiel de la formation suivie. Dans le cadre d'une gestion éco responsable, celle-ci sera essentiellement établie sur support numérique.

Cette documentation ne pourra, en tout ou partie, faire l'objet par le Client d'une utilisation autre que strictement personnelle quelle qu'elle soit (reproduction, prêt, cession, modification, transfert sur un autre support, ...) sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de formation.

Article 11 : Protection des données personnelles

11.1 : Collecte et utilisation des données personnelles

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Centre de formation et sont indispensables au traitement de sa commande.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution de la formation commandée.

11.2 : Droit d'opposition, de rectification et de suppression des données personnelles

Les données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'à la réglementation européenne relative à la protection des données à caractère personnel.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer, pour motif légitime, au traitement desdites données.

Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courrier à l'adresse suivante : « CERTI PROCESS, Société IDALIA, 6 lieu-dit Ninon, 33210 COIMERES » ou par l'envoi d'un e-mail à l'adresse « contact@certi-process.fr ».

Ces demandes ne sont acceptées par le Centre de formation que si les Clients sont en mesure de pouvoir justifier de leur identité par l'envoi d'une photocopie de leur pièce d'identité par exemple.

En cas de réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 12 : Référencement

Le Client autorise expressément le Centre de formation à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion du Contrat.

Article 13 : Loi applicable et juridiction compétente

La loi applicable au Contrat et aux rapports entre le Client et l'Organisme de formation est la loi française.

Les différends qui surviendraient entre les Parties relatifs à la conclusion, l'exécution ou l'interprétation du Contrat seront par préférence résolu à l'amiable entre les Parties et, à défaut, soumis aux tribunaux compétents.

En cas de litige entre professionnels, le Tribunal compétent est le Tribunal de Commerce de Bordeaux, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Bulletin d'inscription <<<

LE CANDIDAT (Une fiche d'inscription par candidat)

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom : Prénom :

Poste occupé :

Nom de l'entreprise : Activité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

SIRET : Tél. :

Contact responsable formation :

Mail :

LA FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

DATE(S) DE LA SESSION

TARIF H.T.

Formation : Intra-entreprise Inter-entreprise

Merci de préciser si vous avez un besoin spécifique :

Accès PMR / Aménagement organisationnel / Prise de courant /

Communication – Traduction LSF / Adaptation des supports de cours /

Autre :

Merci de bien vouloir nous adresser un règlement
de 30% pour validation.

1295 RUE LAGARDÈRE - 33210 COIMÈRES
06 87 43 74 81
contact@certi-process.fr
www.certi-process.fr
SASU au capital de 2.000 €
RCS Bordeaux
SIRET 813 784 675 00031
Code APE 7022Z
DAF n° 75 33 12498 33



Présidente
Mme Célia ROXO



contact@certi-process.fr
06 87 43 74 81

WWW.CERTI-PROCESS.FR